

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 3 JUILLET 2015

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille quinze, le trois juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la salle des fêtes Sophie Tatischeff sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. PERROT Christian, LANGLOIS Gaston, Mme PILLOT-DUPOUIS Laurence, adjoints
Mme PECHER Arlette, MM. DESFORGES Damien, PASQUET Pascal, Mmes LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. BOURY Edouard, MM. GUERINEAU Jean-Pierre, DEVAUX Fabrice, REDON Stéphane, Mme DOUARD Maryline

EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR : M. DESIRE Serge à M. DAUGERON François

Madame Arlette PECHER est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 5 juin. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de la restructuration de la salle des fêtes en accueil périscolaire, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le permis de construire est accordé. La préparation de la consultation des entreprises est en cours pour un lancement le 1^{er} septembre. Monsieur DAUGERON précise qu'à ce jour, certains financements sont connus : l'Etat accorde une somme de 274.064 € dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Monsieur DAUGERON s'est engagé auprès du représentant de l'Etat pour réaliser rapidement les travaux afin de soutenir l'activité économique du secteur. Le Département a prévu d'octroyer 48.137 € et enfin la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre assure au minimum 100.000 € et un complément de 50.000 € est demandé au niveau de la caisse nationale. Il reste à solliciter auprès de la Région un financement dans le cadre du contrat régional de pays via le Pays de La Châtre en Berry. Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter cette aide.

III- DEMANDES D'AIDE DE L'ECOLE EMILE CHENON POUR LE VOYAGE SCOLAIRE ET L'ACTIVITE PISCINE

La commune est sollicitée par l'école Emile Chenon pour prendre en charge comme les années précédentes le cycle piscine (transport et entrées) des CP/CE1, pour l'année 2015/2016. Le Conseil accepte à l'unanimité.

De plus, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de l'équipe enseignante d'organiser un voyage de 3 jours au Super-Lioran pour les CM1/CM2 de l'école Emile

Chenon en 2016. Les voyages précédents étaient financés à hauteur de 100 € par élève, toutefois le Conseil départemental ne participe pas à ce voyage puisqu'il privilégie les aides pour les déplacements à Fillings (structure subventionnée par le Département).

Afin de ne pas alourdir le budget des familles, il est demandé au Conseil Municipal qui l'accepte à l'unanimité d'augmenter la participation de la mairie en la portant à 140 € par enfant. Cela concernerait 15 élèves.

IV- MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Monsieur le Maire lance le débat sur les effets de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) pour les communes rurales. Il fait lecture de la motion proposée par l'Association des Maires de France (AMF) pour la soutenir afin d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Monsieur le Maire précise qu'en dehors de la baisse des dotations, certaines dispositions de la loi sont à étudier notamment en matière de mutualisation. Toutefois il trouve regrettable le manque de cadrage législatif pour accompagner les communes et plus particulièrement les communes rurales. Les conséquences de ce démantèlement de nos institutions locales sont très inquiétantes pour la prise en compte des besoins de nos territoires, en particulier ruraux, et pour le maintien des services de proximité dus à nos habitants.

Après avoir délibéré et vu la mobilisation nationale décidée lors du comité directeur de l'Association des Maires de France, lors d'une réunion extraordinaire le 4 juin dernier, afin d'alerter les pouvoirs publics et les populations sur les conséquences des diminutions brutales des ressources des collectivités locales et de signifier notre exaspération face à la manière dont la commune est marginalisée et les maires stigmatisés, le Conseil municipal approuve, par 10 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur la baisse massive des dotations de l'Etat.

V- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DU 1^{ER} JUILLET 2015

Marie-Laure LUC-ROQUEFORT rend compte de la commission amélioration du cadre de vie qui s'est tenue le 1^{er} juillet.

- Pêche dans les fosses du Champ de foire

Les résultats de l'analyse de l'eau sont bons. La pêche sera donc ouverte le 6 juillet. Le Conseil municipal décide de la réserver aux enfants de moins de 12 ans sous la responsabilité de leurs parents et aux jeunes de 12 à 16 ans sans accompagnateur.

Tout pêcheur devra posséder une carte de pêche qu'il pourra se procurer à la mairie moyennant 5 euros pour l'année.

La pêche n'est autorisée qu'à une seule ligne et le nombre de carpes limité à trois.

Le choix de l'appât est libre mais l'amorçage est interdit.

La pêche sera ouverte du 1^{er} avril au 30 septembre inclus : tous les weekends et tous les jours de la semaine pendant les vacances scolaires toutes zones confondues.

- Village propre

Elle informe que le 8 juillet, les membres de la commission et toutes les personnes volontaires se réuniront dans le jardin public pour ramasser la végétation et les branchages gênants.

Un cendrier sera installé sous la halle pour éviter les mégots par terre.

- Aménagement place du Marché

Les bancs seront remis à l'ombre et la roulotte restera au même endroit. Des places de parking seront matérialisées le long du mur qui longe la rue Basse avec un marquage au sol.

- Signalétique

La commission propose de changer les plaques des noms des rues pour des plaques émaillées qui ont une durée de vie plus longue. Toutefois le prix de ces plaques étant élevé, il est proposé de faire un programme par secteur.

- Tir

Des habitants de la commune se plaignent des nuisances occasionnées par le club de tir. Monsieur le Maire prend en charge le dossier.

- Fauchage des chemins

Les conseillers municipaux ont été alertés sur le retard pris dans le fauchage des chemins et dans les travaux paysagers en général. Une discussion s'engage entre les élus sur l'organisation du service technique. Il est demandé à la commission cadre de vie de ne pas concentrer son attention uniquement sur le cœur du village.

VI- ALSH : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Les résultats de l'enquête effectuée auprès des parents des élèves de l'école concernant l'accueil de loisirs du mercredi indique que celui-ci sera de nouveau ouvert en septembre 2015. Il sera également ouvert aux enfants des communes avoisinantes. Un courrier d'informations a été adressé à tous les maires des communes du pays de Sainte-Sévère. Le règlement sera modifié en conséquence.

Pour ce qui concerne l'ouverture de l'accueil de loisirs pendant les petites vacances, les résultats démontrent que le besoin existe pour une semaine sur deux. Un budget prévisionnel sera réalisé pour savoir si la commune a les moyens humains et financiers pour assurer l'ouverture d'un accueil de loisirs dès les vacances de Toussaint.

VII- ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

- Maison médicale : Le projet avance, Monsieur le Maire a assisté à une réunion à la Communauté de communes La Châtre/Ste Sévère le 12 juin avec tous les acteurs concernés. Les constructions des maisons satellites de Ste-Sévère et St-Août feront l'objet d'une même consultation pour la communauté de communes.
- Achat de terrain à construire : Monsieur le Maire a rendez-vous avec les propriétaires d'un terrain le 10 juillet.

VIII - INFORMATIONS DIVERSES

- o Station d'épuration : Monsieur Christian PERROT rend compte de la réunion qui s'est tenue avec le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) - le 22 juin 2015. Après avoir constaté des dysfonctionnements à la station d'épuration et au poste de relevage, Monsieur le Maire a provoqué une réunion avec M. Claude JAUSSINT, chef de service du SATESE afin de faire un bilan sur le fonctionnement et l'évolution de cette installation.
- o Conseil d'école : Madame Arlette PECHER fait lecture du compte rendu du conseil d'école du 15 juin 2015.
- o Jour de Nuit : les répétitions sont programmées le 4 juillet, le 7 juillet, les 30 et 31 juillet, le 1^{er} août et du 3 au 12 août 2015

- Remerciements divers : des camping-caristes bretons ont remercié la commune pour l'aire de camping-car, l'accueil et la propreté du village.

- Parole aux adjoints

Monsieur Gaston LANGLOIS présente le devis de l'entreprise PRADAT d'un montant de 2008.20 € pour le terrassement d'un accès au lieu-dit les Forêts. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Madame PECHER souhaite prendre la parole sur demande d'un administré qui a été verbalisé pour un stationnement gênant dans un endroit où le stationnement n'est pas réglementé. M. DAUGERON informe le Conseil municipal qu'un agent du Conseil Départemental se rendra sur place mercredi 8 juillet afin de réfléchir sur la circulation et le stationnement avenue d'Auvergne.

AGENDA :

Du 1^{er} au 14/07/2015 : Tournoi de tennis

4 et 5/07/2015 : Sentiers des maîtres sonneurs

05/07/2015-15h30 : Concert dans le parc du Château

13/07/2015 : Feu d'artifice

Du 13/07 au 23/08/2015 : Nagez Grandeur Nature au Plan d'eau de Poulligny-Notre-Dame

14/07/2015 : Défilé du 14 juillet – rassemblement à 10h45 place de la mairie

16/07/2015 – 14h : Tour de l'Indre des sports

24, 25,26/07/2015 : La Grange - Expo 24h du Mans par MM. MUZARD et BOUBET

23/07/2015-18h : Réunion Amicale photos + dîner

24/07/2015 – 19h : Fête de la Ruche

26/07/2015 : Marché fermier par ULISS

31/07 et 01et 02/08/2015 : Festival du court métrage

07/08/2015 – 20h : Conseil Municipal

Fin de séance : 23h40

